



COMMUNE DE DAMPIERRE-SUR-SALON

Conseil Municipal du Jeudi 03 Juillet 2025

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SUR-SALON.

Date de la convocation : 26/06/2025

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	09
Nombre de pouvoirs	05

Président de séance : Régis VILLENEUVE, Maire.

Présents : Régis VILLENEUVE, Sophie BREVET, Frédéric BLANDIN, Jennifer VASSENET, Yves GENIN, Arlette FRANCHEQUIN, Aurélie KLEINE, Thierry AUBRY, Laëtitia PUZEL-GOISSET.

Absent(s) : Julien MARTIN (excusé), Antoine GENIN (excusé), Yannick GUICHARDAN (excusé), Pascale MONNIER (excusée), Frédéric MAUCLAIR (excusé), Angéline LAURENÇOT (excusée).

Pouvoir(s) : Julien MARTIN donne pouvoir à Régis VILLENEUVE, Antoine GENIN donne pouvoir à Aurélie KLEINE, Yannick GUICHARDAN donne pouvoir à Frédéric BLANDIN, Pascale MONNIER donne pouvoir à Yves GENIN, Angéline LAURENÇOT donne pouvoir à Sophie BREVET.

Sophie BREVET a été nommée secrétaire de séance.

Délibérations votées par le conseil municipal :

Lieu pour contempler la nature : Plan de financement	UNANIMITÉ
Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet d'un parc éolien sur la commune de Roche et Raucourt	UNE ABSTENTION
Offre de prix pour un terrain au lotissement des grands champs	UNANIMITÉ
Optimisation de l'installation communale d'éclairage public 4 ^{ème} tranche (D9848) et pour le remplacement des luminaires kazu (D10555)	UNANIMITÉ
Recrutement sur un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité (CGFP – art. L332-23 2°)	UNANIMITÉ
Décision modificative n°2 du budget principal	UNANIMITÉ

Liste des délibérations affichées à la mairie et publiées sur le site internet de la commune de Dampierre-sur-Salon